

**COMMUNE
D'EBERSHEIM**



ARRETE MUNICIPAL N°64/2026

DE MISE EN DEMEURE

Le Maire de la Commune d'EBERSHEIM, Bas-Rhin,

Vu le Code Rural, et notamment l'article L.211-14-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-1 et L.2212-2 ;

Considérant les faits d'agression ayant eu lieu le dimanche 4 octobre 2026 à 9h, à la sortie de Matzenheim sur Monsieur FUCHS Léonard.

Considérant qu'il y a lieu, de faire procéder à un examen de l'animal par un vétérinaire évaluateur aux fins d'obtenir une évaluation comportementale de l'animal.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur LUDWIG Jonathan, demeurant à EBERSHEIM, Bas-Rhin, 4 rue du Buhl, détenteur de la chienne dénommée SILKA, identifiée sous le numéro 250268502122767, répondant au signalement suivant BORDER COLLIE, est mis en demeure de faire procéder avant le 25 octobre 2026 à l'évaluation dudit chien.

Article 2 :

Monsieur LUDWIG Jonathan informe dans les meilleurs délais le Maire de l'identité du vétérinaire qu'il a choisi sur la liste départementale ci-jointe.

Article 3 : Monsieur LUDWIG Jonathan est invité à faire connaître dans le délai de huit jours à compter de l'examen du chien les résultats de l'évaluation comportementale.

Article 4 :

La totalité des frais d'évaluation y compris les éventuels frais supplémentaires liés à une évaluation complémentaire sont à la charge de Monsieur LUDWIG Jonathan.

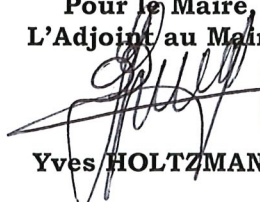
Article 5 : Le Maire et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Madame le Sous-Préfet de Sélestat-Erstein ;
- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de Sélestat ;
- Brigades Vertes ;
- Monsieur LUDWIG Jonathan;
- Mairie.

Article 6 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de la date de notification et de publication.

Fait à EBERSHEIM, le 13 Octobre 2026 2026

**Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire,**


Yves HOLTZMANN

Accusé de réception en préfecture
067-216701151-20261014-ARR-66-AR
Date de réception préfecture : 20/10/2026